

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

15 MARS 2022



Lieu de réunion

Salle du conseil de l'administration communale de Bièvre



Ordre du jour

- Mise en contexte
- Tour de présentation
- Objectifs du jour
- Travail sur les pistes de projets
- Calendrier



Présences

- > Pour les membres de la CLDR :
 - **Citoyens** : François Adant, Claude Maldague, Olivier Dion (conseiller énergie à Paliseul et agriculteur), Agnès Gilot, Renaud Versteegen, Soho Francotte, Claude André (agriculteur), Florian Nicolas, Marianne Dion, Thomas Theret
 - **Mandataires** : Michael Modave, Annie Martin, André Copine (invité)
- > Pour la Fondation rurale de Wallonie : Alisée Lequeux et Annick Samyn
- > Pour l'auteur de programme : Loreena Thetiot (Impact sprl)
- > Les experts invités :

Jean-Luc Magnée (Natagora)	Stéphanie Dessy (Contrat Rivière Lesse)
Gauthier Deschamps (Natagora, Life Connexion)	Pierre Poncelet (ADL Bièvre – Vresse)
Nelson Desjardin (Contrat Rivière Semois-Chiers)	Stephan Adant (DNF)
Alain Modave (expert agricole, agriculteur bio)	Marie Devoghel (Office du tourisme)

Baptiste Goguillon (Parc naturel Ardenne Méridionale) n'a pas pu être présent à la réunion, il a donc été consulté a posteriori. Ses apports sont notés en bleu dans le compte-rendu



Commune de Bièvre

Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR
Fabienne Delperdange, agent relais PCDR
061/23 96 64 – f.delperdange@bievre.be

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet
agents de développement
063/44 02 02 – semois@frw.be



Mise en contexte, tour de présentation et objectifs

Michaël Modave introduit la réunion, la FRW rappelle le contexte du développement rural, l'étape actuelle dans le processus et l'objectif de la réunion. L'auteur pointe les éléments de la stratégie liés aux thématiques de la réunion : agriculture, environnement, énergie, eau et déchets.

Objectifs de la soirée :

- Creuser les pistes de projets
- Ressortir des projets adaptés au territoire de Bièvre, c'est-à-dire que chaque projet doit être :
 - Pertinent :
 - répond au minimum à un objectif (et dans l'idéal à plusieurs)
 - répond au besoin de la population
 - intègre le développement durable
 - Important :
 - concerne un maximum de gens
 - a un effet levier sur l'ensemble de la commune
 - Faisable :
 - dispose d'un porteur (qui le fait ?)
 - est propriété communale ou possibilité d'achat
 - financièrement réaliste
- Profiter d'avoir différents acteurs autour de la table pour trouver des synergies

Les participants sont invités à se présenter à tour de rôle en précisant avec quelle(s) casquette(s) ils participent. La FRW rappelle le rôle des membres de la CLDR : profiter d'avoir les acteurs du territoire présents pour les interroger, recadrer le débat pour se rapprocher des besoins exprimés jusqu'ici par les citoyens et proposer des pistes de projets à discuter.

Travail sur les pistes de projets

Au départ d'un mindmap reprenant toutes les idées de projets ressorties jusqu'ici pendant le processus de consultation, les participants ont été invités à discuter et améliorer les idées avec en parallèle les éléments de la stratégie à atteindre.

Les objectifs de la stratégie qui ont été pointés sont :

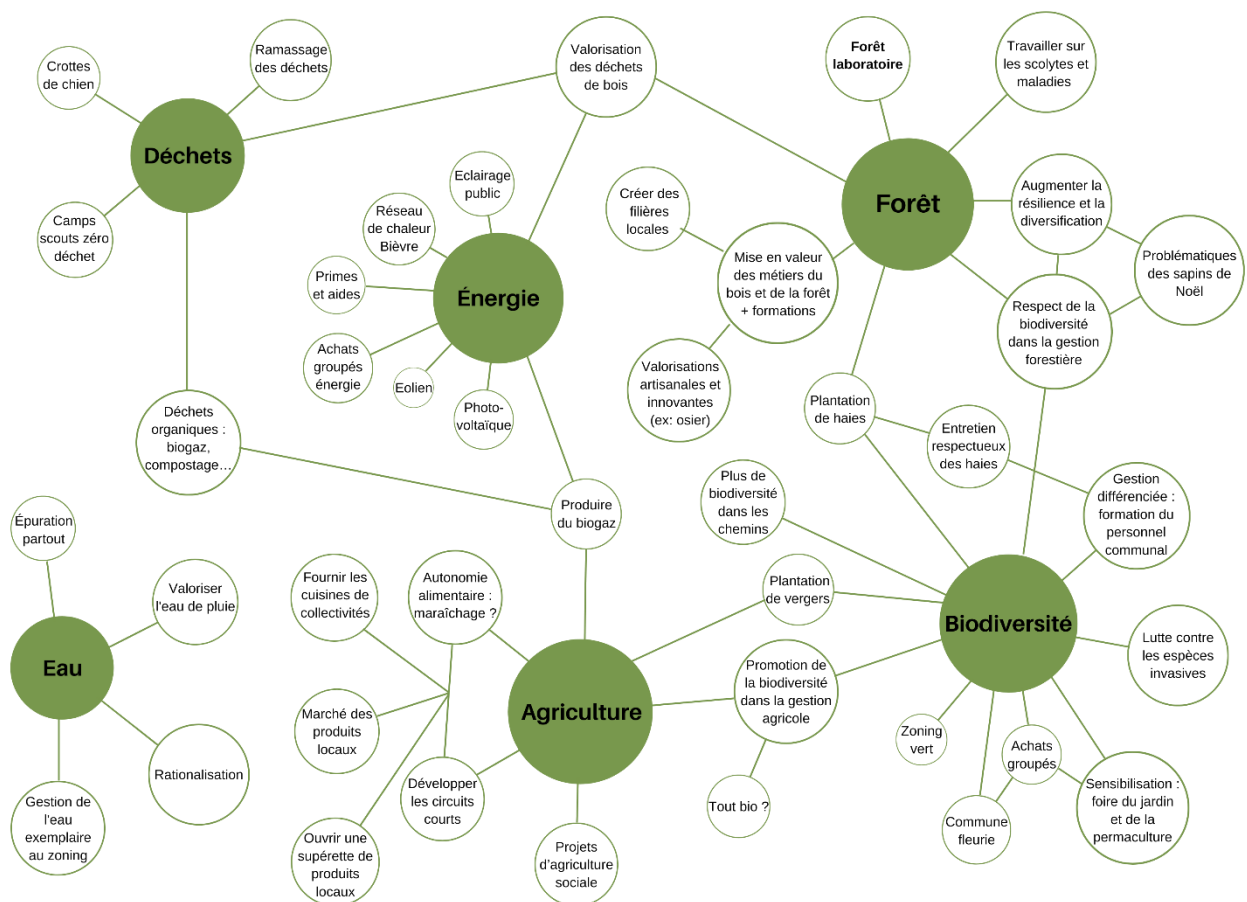
- Encourager les circuits-courts en valorisant les productions locales (agriculture, bois)
- Protéger le cadre environnemental de qualité de la commune (eau, déchets, biodiversité)
- Une question sur l'énergie a été ajoutée, car la stratégie provisoire ne reprend pas cet axe qui a cependant été pointé par les membres de CLDR
- Renforcer la communication depuis et vers les citoyens, et entre les acteurs du territoire



Commune de Bièvre
Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR
Fabienne Delperdange, agent relais PCDR
061/23 96 64 – f.delperdange@bievre.be

Fondation Rurale de Wallonie
Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet
agents de développement
063/44 02 02 – semois@frw.be





Idées et discussions

Agriculture et forêt

1. **Atelier de découpe** : où en est le projet du parc naturel ? → Un terrain est réservé à l'atelier sur le zoning, mais le projet stagne et la Commune attend des nouvelles. Il est regrettable que cet emplacement soit assez éloigné de l'abattoir de Gedinne, mais il n'y a pas de place là-bas et de toute manière peu d'agriculteurs concernés par l'atelier font tuer leurs animaux à Gedinne.
2. **Autonomie alimentaire** : c'est un concept intéressant, mais qui semble avoir plus de résonance en milieu de périphérie urbaine. Cependant, vu comme fonctionne vraiment bien le GAC de Petit-Fays, la demande est là. Il manque surtout un maraîcher sur la commune.
 → Une idée de projet : que la Commune mette un terrain à disposition pour un maraîcher.
 → Ce projet pourrait être couplé avec un projet de biogaz qui servirait à faire chauffer les serres.
 → La production pourra être écoulee via le GAC, mais également via une halle, un dépôt ou un petit marché (attention de vérifier quelle est la demande des producteurs !).
3. **Biogaz** : tout le monde s'accorde pour dire que la production de biogaz ne doit pas se faire via des cultures dédiées, mais uniquement par la valorisation de déchets (déjections animales, déchets d'industrie agroalimentaire). Ce type d'investissement, pour être rentable, doit pouvoir valoriser la chaleur produite. Malheureusement, pour le moment, ces investissements sont peu subsidiés.



4. **Livret de communication** sur les projets menés par les acteurs locaux (ex : service d'aide et formations sur la plantation et l'entretien des vergers via le parc naturel ; informations sur les plantes invasives et modes de lutte) → il faut que ce livret reprenne les personnes de contact, qu'il soit très pratique.
5. **Planter des haies pour produire du bois-énergie** (et récupérer aussi les déchets privés) ; un bois qui alimenterait ensuite **un réseau de chaleur**. Ce réseau pourrait alimenter le centre de Bièvre avec comme gros consommateurs la résidence Saint-Hubert, le centre culturel et l'administration communale. La chaufferie pourrait être placée au niveau de l'ancien contrôle technique. Avantage : possibilité de valoriser le bois scolyté et les bois d'éclaircies. Un tel projet, c'est une énergie locale avec de la main d'œuvre locale.
 - **À propos de la résilience des forêts** : l'amélioration de la résilience est déjà en cours via les décisions ministérielles. Il faut tout de même noter que la forêt publique et la forêt privée sont très différentes. Au niveau des privés, la gestion est très variable, allant d'une gestion nulle à une gestion trop économique. **Les décisions ministérielles sont un minimum, mais il est possible d'en faire plus. L'idée de forêt laboratoire est intéressante. Il faudrait définir une zone représentative de la commune (type de sol, proportions résineux/feuillus, ...), faire un état des lieux de départ au niveau biodiversité et ensuite réaliser des aménagements en faveur de la nature. Et puis il faudrait faire un monitoring des impacts de ces aménagements. Cette expérience pourrait servir à trouver les aménagements adaptés à la région et pourrait servir pour certaines formations.**
 - À propos des scolytes : dans la région, l'infestation est assez limitée voir totalement maîtrisée. Des pièges à phéromones sont placés aux endroits délicats pour limiter l'expansion et cela fonctionne assez bien. Des courriers ont été envoyés à tous les propriétaires pour qu'ils fassent le nécessaire, mais certains n'étaient même pas au courant qu'ils étaient propriétaires ...
 - Une question reste en suspens : quels déchets verts et de bois arrivent au parc à containers ? (en quantité et en type de déchets)
6. **Besoin d'un lieu dédié au citoyen** : il est rappelé que le constat de départ était un gros manque de lien social, qu'il faut recréer du lien. Une piste de projet serait de trouver un lieu avec des salles pour donner des formations. Il pourrait y avoir des ateliers et de la vente d'objets artisanaux (ex : atelier zéro déchet). Ce lieu pourrait aussi servir à mettre en valeur les métiers du bois avec également de la vente et des formations.
 - Une idée serait que ce soit le même lieu que le projet de marché couvert, car l'un et l'autre profiteront de la venue des gens.
7. **Préserver et restaurer des zones humides : désenrésiner des fonds de vallée.**
8. **Créer un règlement communal pour mieux encadrer la production de sapins de Noël : la Commune de Libin travaille actuellement sur un tel règlement. Des actions sont aussi possibles en lien avec l'accompagnement paysager des plantations (imposer une haie buissonnante sur le pourtour, planter en suivant les courbes de niveaux, ...) Il pourrait y avoir des primes communales pour des actions en faveur de la biodiversité.**

Biodiversité, déchets et eau

9. **Poulailler mobile**
10. **Mettre une consigne sur les canettes** : la Ministre a fait faire un projet pilote qui a abouti à des conclusions mitigées. A l'échelle de la commune, il serait peut-être possible de proposer un incitant : recevoir des réductions dans les commerces locaux si des canettes ont été ramenées.



Commune de Bièvre
 Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR
 Fabienne Delperdange, agent relais PCDR
 061/23 96 64 – f.delperdange@bievre.be

Fondation Rurale de Wallonie
 Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet
 agents de développement
 063/44 02 02 – semois@frw.be



11. **Diminuer la production de déchets et valoriser les producteurs locaux** : fournir une liste des producteurs qui sont d'accord de fournir les scouts avec le type d'aliment disponible et pointer ceux qui livrent. Il est également possible de travailler avec les surfaces commerciales existantes qui mettent en valeur les produits locaux.
 - Il est à noter que certains propriétaires de parcelles font déjà cette démarche de mise en contact des scouts avec les producteurs et magasins (ex : boulangerie).
 - La démarche peut être étendue aux propriétaires de gîtes.
 - Autres idées : créer un concours zéro déchet ; sensibiliser les adultes au départ des enfants.
12. **Épuration** : cette thématique est compliquée à faire évoluer de la part des communes. En effet, en zone d'épuration collective, les ménages sont obligés de se raccorder aux égouts, mais il n'y a pas encore de station d'épuration partout. C'est l'intercommunale qui gère les constructions de stations et la Commune n'a pas vraiment de prise là-dessus. En zone d'épuration individuelle par contre, les ménages doivent être autonomes à ce niveau. Il est possible de sensibiliser un peu plus.
13. **Valorisation de l'eau de pluie** :
 - Créer des retenues d'eau, des bassins d'orage ? **Il faut créer des noues végétalisées et des « jardins de pluie » le long des bords de route et des parkings. Ces éléments sont très simples à mettre en place et favorisent la pénétration de l'eau dans le sol, empêchant une accumulation des eaux de ruissellement dans les cours d'eau. A Bièvre ce n'est pas un problème parce qu'on est proches de sources, mais cette eau part vers les gros cours d'eau et contribue aux inondations ailleurs.**
 - Citernes à eau de pluie : peut-être mettre en place une prime communale ? Ou organiser des achats groupés ? **Un achat groupé est intéressant, car les citernes sont souvent posées juste sous les descentes d'eau, donc en façade. Elles ont donc un impact paysager. Si la commune organise un achat groupé, elle peut choisir quelques modèles assez discrets et favoriser une certaine uniformité/cohérence.**
14. **Lutte contre les espèces invasives** : des actions de sensibilisation existent via les contrats rivière dans le bulletin communal. Au niveau des actions, il pourrait peut-être être intéressant de réaliser un cadastre des lieux avec des plantes problématiques pour éviter de les disséminer en cas de travaux.
15. Exemplarité communale sur la gestion des fleurs sauvages et pérennes, et sur la **formation du personnel communal** et des citoyens. L'exemplarité pourrait commencer par la gestion du zoning (le réseau nature de Natagora pourrait conseiller les entrepreneurs).
 - Une idée pour aborder ce thème serait de **créer un groupement de jardiniers** qui s'occuperait d'interpeler et d'organiser des actions et des formations. Une idée d'action serait « Chemins à adopter ».
 - **La Commune pourrait adopter un plan de gestion différenciée de ses espaces verts. Vu que l'entretien des espaces est externalisé vers une entreprise, un inventaire existe déjà, il suffirait de l'améliorer en définissant les manières de traiter chaque espace.**
16. **Intégrer la biodiversité et la gestion des eaux de pluie dans chaque décision de travaux extérieurs et pour les bâtiments (ex : combles et clochers).**

Énergie

17. **Éoliennes** : les permis ont été accordés pour 30 ans, mais les éoliennes deviennent déjà obsolètes. Il faudra que les citoyens profitent d'un changement de permis pour **en avoir une citoyenne**.



Commune de Bièvre
Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR
Fabienne Delperdange, agent relais PCDR
061/23 96 64 – f.delperdange@bievre.be

Fondation Rurale de Wallonie
Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet
agents de développement
063/44 02 02 – semois@frw.be



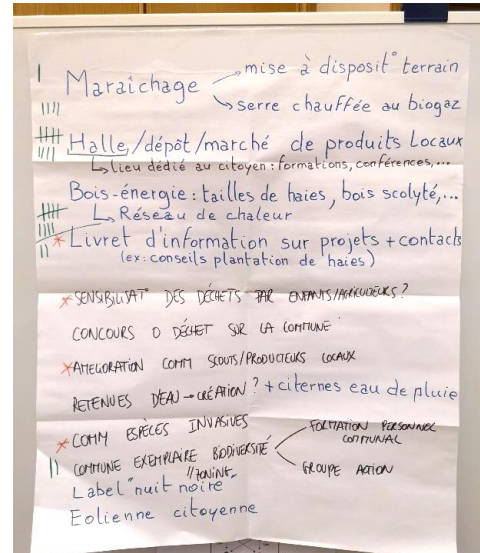
18. Etat des lieux : pour constater où on en est dans la consommation actuelle.
19. Éclairage : **entrer dans le label « nuit noire »**, organiser des nuits sans éclairage et proposer des ateliers d'observation du ciel. **La Province de Luxembourg a signé la Charte « Province de Luxembourg, espace étoilé » et incite ses communes à faire de même. Les Communes passent déjà à l'éclairage LED dimable, mais il est possible d'aller plus loin en éteignant complètement l'éclairage public en pleine nuit. A savoir qu'éteindre juste un jour pour réaliser une action de sensibilisation coûte très cher aux communes vis-à-vis d'ORES.**

Conclusions

La liste des projets évoqués a été écrite au fur et à mesure de la réunion sur un tableau. A l'occasion d'un tour de table, les participants ont été invités à voter pour un ou deux projets qu'ils aimeraient vraiment voir se réaliser.

Voici la liste finale des projets avec le nombre de votes entre parenthèses :

- **(5)** Favoriser l'arrivée d'un maraîcher sur la commune par la mise à disposition d'un terrain et par un projet de biogaz qui permettrait de chauffer les serres
- **(9)** Création d'une halle/d'un dépôt/d'un marché où y seraient vendus des produits locaux (alimentaires ou non) ; mais que ce soit en plus un lieu dédié au citoyen pour y donner des formations, des conférences, des expositions, ...
- **(9)** Créer un réseau de chaleur au départ de déchets de bois venant des forêts et des citoyens
- **(2)** Réaliser un livret d'information sur des projets menés par les acteurs locaux avec mention des contacts (ex : où trouver des conseils pour planter des haies)
- Sensibiliser sur les déchets via les enfants et les agriculteurs
- Créer un concours zéro déchet sur la commune
- Améliorer la communication entre les scouts et les producteurs locaux
- Stocker l'eau de pluie via des retenues d'eau et via la promotion des citernes à eau de pluie
- Communiquer sur les espèces invasives
- **(2)** Devenir une commune exemplaire en matière de biodiversité via la formation du personnel communal et via la création d'un groupe action
- Avoir le label nuit noire/espace étoilé
- Que le parc comprenne une éolienne citoyenne
- Créer une forêt laboratoire
- Désenrésiner les fonds de vallée
- Créer un règlement communal pour mieux encadrer la production de sapins de Noël
- Intégrer la biodiversité et la gestion des eaux de pluie dans chaque décision de travaux
- Achat groupé de citernes à eau de pluie
- Adopter un plan de gestion différenciée de ses espaces verts



Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Alisée Lequeux et Annick Samyn



Commune de Bièvre
Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR
Fabienne Delperdange, agent relais PCDR
061/23 96 64 – f.delperdange@bievre.be

Fondation Rurale de Wallonie
Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet
agents de développement
063/44 02 02 – semois@frw.be

